

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

EDUCATION | SOUTIEN | PROTECTION DES MINEURS

SERVICES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

67 Boulevard de Cognehors
17000 LA ROCHELLE
05.46.27.66.10

Prévention Spécialisée

Accompagnement Individuel Renforcé

Accompagnement Educatif à Domicile

Maison d'Enfants à Caractère Social "Jean Eudes"

Placement Familial Spécialisé Enfants "Jean Eudes"

PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNÉ

Mineurs âgés de 11 à 18 ans et jeunes majeurs jusqu'à 21 ans, confrontés à des difficultés sociales et familiales, et pouvant présenter des troubles du comportement et/ou psychologiques.

MISSIONS

- Protéger, accompagner et soutenir les adolescents et les familles dans leur développement personnel,
- Offrir des accueils diversifiés (collectifs et individuels),
- Proposer un accueil éducatif et de soin,
- Développer l'autonomie et le sens des responsabilités, favoriser l'insertion scolaire, professionnelle et sociale,
- Prévention de la délinquance, médiation et cohésion sociale :
 - **Prévention Spécialisée** inscrite au cœur des quartiers qui va à la rencontre des jeunes en errance et/ou en rupture afin de prévenir des situations de marginalisation et de délinquance,
 - **Accompagnement Individuel Renforcé** des jeunes dans les différents domaines de leur vie sociale (santé, emploi, scolaire, loisirs, etc...),
 - **Aide Educative à Domicile** qui favorise le maintien et la protection du jeune dans sa famille, l'accompagnement et le soutien de la fonction parentale et l'amélioration des conditions de vie au sein de la famille.

PUBLIC ACCUEILLI ET ACCOMPAGNÉ

Enfants et jeunes majeurs, âgés de 6 à 18 ans, et jeunes majeurs victimes de maltraitances physiques et/ou psychiques entraînant des troubles relationnels et/ou comportementaux.

- 
- Organiser la prise en charge éducative et thérapeutique individualisée et spécifique des jeunes en situation de handicap,
 - Aider et soutenir les aidants familiaux dans leurs missions d'accueil et d'accompagnement, et participer aux liens de fonctionnement et de régulation entre toutes les parties prenantes.